

Résiliation et demande de versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance liée (3^{ème} pilier A)

Données personnelles du preneur d'assurance

Nom: _____ N° de police: _____
 Prénom: _____ Date naissance: _____
 Rue, n°.: _____ Pays de naissance: _____
 NPA, lieu: _____ Toutes les nationalités: _____
 E-mail: _____ Téléphone Domicile/Portable: _____
 N° AVS: 756. _____ Etat civil: célibataire marié(e) lié(e) par un partenariat enregistré
 veuf(ve) divorcé(e) partenariat dissous séparé(e)

Demande:

le versement anticipé total le versement anticipé partiel de CHF _____
 (Implique une réduction du capital assuré resp. des primes)

But d'utilisation et documents à joindre:

1) Amortissement dette hypothécaire

Confirmation concernant l'utilisation du versement
 (cf. page 2/2)

3) Amortissement dette hypothécaire à l'étranger (France)

Attestation de domicile (copie facture EDF, etc)
 Confirmation concernant l'utilisation du versement
 (cf. page 2/2)
 Relevé d'Identité Bancaire

5) Rénovations maintenant ou accroissant la valeur de l'habitat (pas de financement pour p. ex. piscine, garage, mobilier... liste non exhaustive !)

Factures détaillées des travaux
 Confirmation concernant l'utilisation du versement
 (cf. page 2/2)

2) Construction

Contrat d'entreprise /architecte (copie)
 Permis de construire (copie)
 Confirmation concernant l'utilisation du versement (cf. page 2/2)

4) Acquisition

Copie contrat d'achat certifié par un notaire ou promesse de vente
 Confirmation concernant l'utilisation du versement (cf. page 2/2)

A noter : dans l'éventualité où l'acquisition ne se concrétise pas, le montant versé doit être intégralement remboursé à notre compagnie et ce dans un délai d'un mois à compter de la date de versement du montant.

6) Société coopérative d'habitation

Bail à loyer (copie)
 Règlement de la société coopérative
 Confirmation concernant l'utilisation du versement (cf. page 2/2)

Objet

Genre:

Appartement / Propriété par étage
 Maison familiale

Forme:

Propriété individuelle
 Propriété commune (des conjoints / des partenaires enregistrés)
 Part de copropriété: _____%

Le preneur d'assurance certifie que:

- Le versement anticipé ne sera utilisé que pour le financement de son propre logement (résidence principale), il doit donc l'habiter et ne peut le louer.
- Lors des 5 dernières années, il n'a pas utilisé d'argent provenant de cette police de prévoyance liée dans le cadre de l'accession à la propriété de son propre logement (achat, amortissement de la dette hypothécaire ou travaux).
- Les renseignements de même que les pièces fournies sont véridiques et complets.

Le preneur d'assurance prend note que:

Le présent formulaire est soumis à l'approbation de Generali. Le versement ne peut avoir lieu qu'en présence de tous les documents requis Generali se réserve le droit d'exiger du preneur d'assurance tout autre justificatif qu'elle estimerait nécessaire.

Lieu, date: _____

Lieu, date: _____

 Signature du preneur d'assurance*
 (joindre copie d'une pièce d'identité récente avec signature)

 Signature du conjoint ou du partenaire enregistré
 (joindre une copie d'une pièce d'identité récente avec signature)

***Important!** A partir d'un montant de 50'000.- il est nécessaire que le preneur d'assurance nous fasse parvenir un certificat individuel d'état civil (à demander au lieu de résidence CH ou autorités/consulats étrangers)

Confirmation concernant l'utilisation du versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement

A faire compléter par le destinataire direct du versement (banque, société d'assurance, notaire, entrepreneur, administration)

N° de police: _____

Preneur d'assurance: _____

Confirmation

En tant que destinataire direct du versement anticipé, nous confirmons que ledit versement sera utilisé pour l'acquisition ou la construction du logement personnel (résidence principale), ou pour l'amortissement de la dette hypothécaire grevant un tel logement, ou pour des investissements destinés à maintenir ou à augmenter la valeur de la propriété d'un logement pour les propres besoins du preneur d'assurance.

Nous confirmons que le versement doit être effectué selon les instructions de virement ci-après.

Cette transaction respecte scrupuleusement les dispositions de l'Ordonnance sur les déductions admises fiscalement pour les cotisations versées à des formes reconnues de prévoyance (OPP 3) et de la loi fédérale sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (OEPL).

Nous nous engageons à:

- ne pas transférer le capital sur le compte personnel du preneur d'assurance ou à le lui verser.
- ne pas affecter le capital au financement de l'entretien ordinaire du logement en propriété.
- ne pas affecter le capital au paiement des intérêts sur la dette hypothécaire.

Instructions de virement pour le versement anticipé:

Titulaire du compte: _____

N° de compte postal / N° IBAN: _____

Banque: n° IBAN: _____

Nom et adresse de la banque: _____

Code BIC / SWIFT: _____

Remarque: Il n'est pas permis d'effectuer un versement au crédit du compte privé du preneur d'assurance.

Le destinataire direct du versement (banque, société d'assurance, notaire, entrepreneur, administration):

Lieu, date: _____

Timbre et signature du destinataire direct du versement (banque, société d'assurance, notaire, entrepreneur, administration)

Lieu, date: _____

Timbre et signature pour accord de la part du créancier-gagiste (police en nantissement) si ce dernier n'est pas le destinataire du versement